

CQP Technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur et de climatiseur

RNCP39873 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	227
Formacode(s)	22675, 22635
Code(s) ROME	I1308, F1603, I1304, I1309, I1310
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3109 — Métallurgie
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2029

Certificateur(s)

UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (UIMM) · SIRET : 78471719100018

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la Métallurgie

<https://www.observatoire-metallurgie.fr>

Partenaires habilités

26 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 25 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFOREST	34317059300101	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300119	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300135	Former et organiser l'évaluation
AFOREST	34317059300150	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400205	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400213	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI)	77572845400221	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI) - CFAI AFORP MANTES	77572845400122	Former et organiser l'évaluation
AFORP FORMATION (CFAI) - CFAI AFORP MOULINEAUX	77572845400049	Former et organiser l'évaluation
A.F.P.I.PROVENCE	34408659000041	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 26 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39873-cqp-technicien-de-maintenance-et-d-installation-de-pompe-a-chaaleur-et-de-climatiseur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur (PAC) et de climatiseur (CLIM) assure l'installation, les entretiens et les dépannages des installations de chauffage et de rafraîchissement, à l'exclusion de toute installation industrielle. Il prodigue, également, des conseils énergétiques au client.

Ces appareils appelés plus généralement PAC ou CLIM ont pour fonction le chauffage ou le rafraîchissement d'eau ou d'air via un procédé thermodynamique entre les calories d'air ou d'eau extérieures et le fluide frigorigène contenu dans l'appareil. Ce fluide transmet ensuite les calories à un circuit d'eau (primaire, radiateurs, plancher chauffant) ou encore à l'air ambiant d'un local. Dans une PAC, ce circuit pourra être utilisé pour produire de l'eau chaude sanitaire (ECS). Les technologies de ces appareils sont du type air-eau, air-air ou encore eau-eau (géothermique). Le technicien intervient sur des appareils de chauffage ou de refroidissement fixes de puissance allant de 4 kW à 70 kW, installés au sol ou sur le mur. Il n'intervient pas sur les appareils supérieurs à cette puissance.

Les interventions de maintenance sont réalisées, généralement, dans le cadre d'engagements contractuels et de la satisfaction client tout en garantissant la sécurité des appareils et des personnes.

ACTIVITÉS VISÉES

La réalisation d'une maintenance préventive sur une pompe à chaleur ou un climatiseur

La réalisation d'une maintenance préventive sur PAC ou CLIM consiste, notamment dans le cadre du contrat de maintenance ou d'une demande ponctuelle d'un client, à réaliser l'entretien préventif de l'appareil. En fonction du modèle de l'appareil, les opérations à réaliser sont définies dans des procédures de vérification préconisées par les « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » (RAGE), l'Association Française des Pompes A Chaleur (AFPAC), et le Syndicat National de la Maintenance et des Services en Efficacité Énergétique (SYNASAV). Elles décrivent les actions de contrôles (la procédure de mise en service, fuites de liquide frigorigène, ...), les tests, et les remplacements éventuellement systématiques ou ponctuels de pièces ou de sous-ensembles.

La réalisation d'une maintenance corrective sur une pompe à chaleur ou un climatiseur

La réalisation d'une maintenance corrective sur PAC ou CLIM consiste à réparer une pompe à chaleur ou un climatiseur qui présente un dysfonctionnement ou une anomalie. À partir de l'appel d'un client, ou de la détection d'un dysfonctionnement ou d'une anomalie à la suite d'une maintenance préventive, d'une alerte par un système connecté, le responsable hiérarchique ou le conseiller clientèle contacte le technicien de maintenance afin qu'il intervienne dans un délai défini en fonction d'un planning d'intervention.

L'installation d'une solution de pompe à chaleur ou de climatiseur

Cette activité consiste à installer une PAC ou une CLIM chez un particulier ou dans une collectivité. Généralement l'installation d'une PAC vient en remplacement d'un ancien appareil de chauffage utilisant une énergie fossile (principalement, Gaz ou Fioul).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Contrôler l'étanchéité d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur

Réaliser une visite préventive d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur

Diagnostiquer le dysfonctionnement d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur

Remettre en fonction une pompe à chaleur ou un climatiseur

Proposer une solution d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur

Installer et mettre en service une solution de pompe à chaleur ou de climatiseur

Blocs de compétences

RNCP39873BC01 — Réalisation d'une maintenance préventive sur une pompe à chaleur ou un climatiseur

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler l'étanchéité d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur

Réaliser une visite préventive d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise

par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP39873BC02 — Réalisation d'une maintenance corrective sur une pompe à chaleur ou un climatiseur

LISTE DE COMPÉTENCES

Diagnostiquer le dysfonctionnement d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur

Remettre en fonction une pompe à chaleur ou un climatiseur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

RNCP39873BC03 — Installation d'une solution de pompe à chaleur ou de climatiseur

LISTE DE COMPÉTENCES

Proposer une solution d'une pompe à chaleur ou d'un climatiseur

Installer et mettre en service une solution de pompe à chaleur ou de climatiseur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.

L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté.

Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

et

AVIS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien de maintenance et d'installation de pompe à chaleur et de climatiseur travaille pour des entreprises certifiées Reconnue Garante de l'Environnement (RGE) par des organismes de qualification (Qualit'ENR propose la qualification « QualiPAC », Qualifelec propose la qualification Pompe à Chaleur, QualiBat propose la qualification « Qualibat RGE » ...) afin de maintenir et installer ces appareils chez les particuliers et les collectivités.

Il est généralement rattaché à une équipe au sein d'une structure de taille humaine (20 techniciens en moyenne). Ces équipes sont intégrées dans des agences composées de conseillers clientèle, planificateurs, magasiniers, chefs d'équipe et/ou chef d'agence.

Il intervient dans le cadre de contrats de maintenance signés entre l'entreprise et les clients ou à la suite d'une demande ponctuelle d'un client. Le technicien travaille seul et en autonomie et peut être amené à réaliser des astreintes. Lors de forte variation de température (chaleur, froid), dépendant des conditions climatiques d'un lieu, l'activité du technicien est renforcée à la suite du redémarrage des PAC ou CLIM.

En fonction du planning d'intervention, qui définit le nombre et la durée des interventions (plusieurs interventions par jour selon la nature et la durée), le technicien de maintenance est amené à se déplacer d'un client à l'autre en voiture de service, le permis de conduire B étant une condition d'accès à l'emploi.

Afin d'accomplir ses missions, le technicien de maintenance de pompe à chaleur et de climatiseur dispose de moyens techniques et technologiques, tels que : une dotation d'équipements de mesure et d'essais, , une boîte à outils, une station de charge et de récupération conforme à la norme NF EN 35421, des bouteilles de récupération par type de fluide, des ressources matérielles numériques (tablette, téléphone...), des équipements de protection individuelle (gants anti-coupure, gants froid, chaussures sécurité, écran facial, masque de protection respiratoire (anti-poussières), gants protection électriques...), ainsi qu'un véhicule.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien de maintenance énergie
Dépanneur en régulation d'installations de chauffage et de conditionnement d'air
Electromécanicien de chauffage
Technicien thermicien de maintenance
Surveillant-dépanneur d'exploitation de chauffage et de conditionnement d'air
Mécanicien de maintenance des systèmes thermiques
Thermicien de maintenance
Technicien de maintenance en chauffage
Dépanneur d'exploitation de chauffage et de conditionnement d'air
Technicien d'entretien et d'exploitation de chauffage
Technicien d'exploitation de réseaux de chauffage
Frigoriste

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Ses interventions sont conditionnées par l'obtention de l'attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes de catégorie 1 délivrée par un organisme évaluateur (COPROTEC, DEKRA...), et des habilitations électriques et autorisations préalables à son intervention sur des installations électriques relatives aux types d'intervention B2V et BR, dans le respect de la réglementation et des règles d'Hygiène-Sécurité-Environnement en vigueur. Ce CQP ne prépare pas à ces habilitations.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 199 €

Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (24 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	41 875
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G0A41 — Ouvriers de la maintenance en électricité et en électronique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle G1X77 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance électrique, électronique et automatismes H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'accès à la formation se fait après un positionnement du candidat sur les compétences du référentiel ou en ayant validé une certification professionnelle de niveau à minima n-1 du cadre national des certifications professionnelles soit après une expérience professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire de délibération est constitué :

D'une délégation patronale composée au maximum de cinq membres qualifiés relevant de la branche de la métallurgie.

D'une délégation syndicale, pour celle-ci chaque organisation syndicale représentative de salariés au niveau national dans la branche désigne un ou plusieurs représentants qualifiés.

En revanche, seul un représentant par organisation syndicale siège dans le jury avec droit de vote.

Les organisations syndicales peuvent envoyer, pour chaque jury, alternativement l'un ou l'autre de leurs représentants désignés.

Le tuteur du candidat, un représentant des organismes de formation habilités ainsi que les membres de la commission d'évaluation, peuvent être également invités au jury paritaire de délibération pour consultation mais ne peuvent pas prendre part à la décision de ce jury.

Le jury paritaire de délibération est présidé par un représentant désigné par l'UIMM territoriale centre de certification qui a en charge l'organisation des actions d'évaluation.

Conformément à l'accord du 8 novembre 2019, le jury paritaire de délibération transmet au Groupe Technique paritaire « Certifications » l'ensemble des informations relatives au processus d'attribution comprenant sa composition, sa délibération, ainsi que tout document utile à son suivi.

Cette transmission vise à permettre, au Groupe Technique Paritaire « Certifications », de s'assurer de la conformité

du processus d'attribution au dispositif de certification de branche.

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2029
Date de dernière délivrance possible	28/11/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	56	0	89 %	—
2022	38	0	96 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP36198

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.observatoire-metallurgie.fr/certifications/installer-maintenir/technicien-de-maintenance-et-installation-de-pompe-chaleur-et-de>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39873/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 370 €
Durée	455 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	48
Parcours menés à terme	23
Taux d'achèvement	48 %
Période	03/2025 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	58
Montant total engagé	213 067 €
Coût moyen par dossier	3 674 €
Durée moyenne	409 h
Période	02/2025 – 09/2026
France compétences	78 %
France Travail	15 %
Reste à charge titulaire	5 %
Entreprise	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.